



Sécurité dans l'Ouest lausannois

BUDGET 2025

Amendé le 11.09.2024

Préavis No 06/2024

ASS. SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS

RECAPITULATION PAR DIRECTION

Dans sa séance du 11.09.2024, le Conseil intercommunal de l'Association a amendé le projet de budget comme suit :

Budget 2025 <u>AVANT</u> amendement(s)		
	Charges	Revenus
600 - 602 ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION	7'839'100.00	22'170'200.00
605 - 607 POLICE ADMINISTRATIVE	2'969'700.00	285'200.00
610 - 612 CORPS DE POLICE	18'793'600.00	7'147'000.00
TOTALISATION	29'602'400.00	29'602'400.00

Amendement(s)	Budget AVANT amendement(s)	Montant amendement(s)	Budget APRES amendement(s)
Amendement - Compte 6000.3012.10 - Hors DO - traitements temporaires	247'200.00	-82'400.00	164'800.00

Budget 2023 <u>APRES</u> amendement(s), adopté par le Conseil intercommunal de l'Association le 05.10.2022		
	Charges	Revenus
600 - 602 ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION	7'756'700.00	22'087'800.00
605 - 607 POLICE ADMINISTRATIVE	2'969'700.00	285'200.00
610 - 612 CORPS DE POLICE	18'793'600.00	7'147'000.00
TOTALISATION	29'520'000.00	29'520'000.00

Prilly, le 11.09.2024



Sécurité dans l'Ouest lausannois

BUDGET 2025

Préavis No 06/2024

LISTE DES ABREVIATIONS

ASP	A ssistant de S écurité P ublique
BODYCAM ..	Caméra piéton portée par les policiers permettant de filmer certaines interventions
CDD	C ontrat à D urée D éterminée
CAS / CEP ..	C ertificate of A dvanced S tudies / C onduite et E ngagement de P olice
CI	C onseil I ntercommunal
CIP	C aisse I ntercommunale de P ension
CODIR	C omité de D irection
DGNSI	D irection G énérale du N umérique et des S ystèmes d' I nformation (Canton de Vaud)
DO	D otation O rdinaire (<i>personnel</i>)
EMPL	E xposé des M otifs de P rojets de L oi
ETP	E quivalent T emps P lein
F41	F lumeaux 41 (Hôtel de police)
HP	H ôtel de P olice
JOM	J ournée O ser tous les M étiers (journée qui vise à lutter contre les stéréotypes de genre dans le choix d'orientation professionnelle).
LAA	L oi sur l' A ssurance- A ccidents
LADB	L oi sur les A uberges et D ébits de B oissons
LHC	L ausanne H ockey C lub
ODYSSEE ...	Programme informatique gérant les applications métiers utilisées par l'ensemble des polices vaudoises
OPV	O rganisation P olicière V audoise
POL	P olice de l' O uest L ausannois
POLCOMS ..	P olices C ommunales
POLYCOM ..	S ystème national de communication radio pour la conduite et l'intervention
REGIO	P rojet visant à mutualiser les forces de police (Gendarmerie - POL)
RELAMPING	P rocessus de modernisation du système d'éclairage intérieur pour réaliser des économies d'énergie
SAT	S urveillance A utomatique du T rafic
RH	R essources H umaines
SIP	S ervice I nformatique de la ville de P rilly

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE _____	I		
COMPTES DE FONCTIONNEMENT			
RECAPITULATION PAR DIRECTION _____	1		
600 – 602 ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION			
6000 Autorités et personnel _____	2		
6001 Biens, services, marchandises _____	3		
6002 Loyers _____	3		
6003 Réceptions et manifestations _____	4		
6004 Honoraires et prestations de services _____	4		
6005 Impôts, taxes, cotisations et frais divers _____	4		
6007 Intérêts passifs _____	4		
6008 Amortissements _____	4		
6009 Aides et subventions _____	4		
6010 Communication et marketing _____	5		
6011 Attribution aux fonds de réserve _____	5		
6020 Revenus, ventes et prestations diverses _____	5		
6022 Remboursements de tiers _____	5		
6024 Autres recettes _____	5		
6025 Participations des communes _____	6		
6026 Participations et subventions de tiers _____	6		
6028 Prélèvements sur fonds de réserve _____	6		
605 – 607 POLICE ADMINISTRATIVE			
6050 Autorités et personnel _____	7		
6054 Honoraires et prestations de services _____	7		
6055 Impôts, taxes, cotisations et frais divers _____	7		
6058 Défalcations _____	7		
6059 Remb. et participations à des collec. publiques	7		
6070 Revenus, ventes et prestations diverses _____	8		
6072 Remboursements de tiers _____	8		
		610 – 612 CORPS DE POLICE	
		6100 Autorités et personnel _____	9
		6101 Biens, services, marchandises _____	9
		6104 Honoraires et prestations de services _____	9
		6105 Impôts, taxes, cotisations et frais divers _____	9
		6108 Défalcations _____	9
		6120 Revenus, ventes et prestations diverses _____	10
		6122 Remboursements de tiers _____	10
		6123 Amendes _____	10
		COMPTES PAR NATURE _____	11
		PLAN D'INVESTISSEMENTS	
		PLAN PAR DIRECTION _____	14
		FONDS DE RESERVE	
		SUIVI DES FONDS DE RESERVE _____	15
		TABLEAU DES ETP	
		DETAIL DES ETP AUTORISES _____	16
		BUDGET VS COÛT PAR HABITANT	
		TABLEAU BUDGET VS COÛT PAR HABITANT _____	18
		CLEF DE REPARTITION	
		CALCUL DE LA CLE DE REPARTITION _____	19



Prilly, le 19.06.2024

Au Conseil intercommunal de l'Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois"

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Le Comité de Direction a élaboré le budget 2025 de l'Association en appliquant strictement les dispositions de la Loi sur les communes (LC) du 28 février 1956, du Règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979 et des Statuts de l'Association du 12 septembre 2007, lesquels prévoient à leur article 32 que le budget est adopté par le Conseil intercommunal avant le 30 septembre de chaque année.

Dits statuts prévoient également, à leurs articles 28 et 34, que les charges de l'Association sont couvertes par les revenus correspondants et que le budget est transmis aux Municipalités dès son adoption par le Conseil intercommunal.

La présentation du budget est conforme aux règles en la matière, notamment en tenant compte des points de comparaison que constituent le budget 2025, le budget 2024 et les comptes 2023.

1. Introduction

L'élaboration d'un budget lié au fonctionnement d'une Association de communes reste un exercice délicat. En effet, l'élaboration du budget de la POL débute au printemps afin que le CODIR puisse le valider avant l'été. Il est dès lors difficile d'imaginer, aussi tôt, quelles seront les dépenses prévisibles, voire des impacts budgétaires liés notamment à une géopolitique toujours aussi instable.

Le District de l'Ouest lausannois a connu une croissance démographique substantielle ces dernières années, enregistrant une augmentation de 25.9 % de sa population entre 2008, date de la création de la POL, et le 31.12.2023. Rien qu'entre 2022 et 2023, c'est une hausse de 2.2 % qui a été observée. Cette évolution significative, associée à une situation conjoncturelle plus difficile, a un impact indéniable sur les activités administratives et opérationnelles de la POL. Aussi, pour garantir la continuité des missions de service public qui lui incombent, une augmentation des effectifs de la dotation ordinaire (DO) s'avère nécessaire; celle-ci est développée et argumentée au point 3 du présent préambule. Par ailleurs, l'engagement de plusieurs policiers formés durant l'année 2023 a permis de se rapprocher de l'effectif DO, ayant là aussi un impact sur le budget 2025 puisque dans les budgets précédents c'était un sous-effectif "projeté" de - 6 ETP qui étaient pris en compte pour l'élaboration desdits budgets.

Au regard de ce qui précède, le Comité de Direction s'est attaché à élaborer et à présenter un budget 2025 le plus juste possible.

Le présent budget a donc été élaboré autour de quatre objectifs principaux, à savoir :

1. Augmenter la dotation ordinaire de la Police administrative et du Commandement.
2. Maîtriser au mieux les charges de fonctionnement et principalement la masse salariale.
3. Adapter au mieux les recettes.
4. Informer sur les investissements futurs.

2. Evolutions significatives (charges)

Les charges totales du budget de fonctionnement devraient atteindre CHF 29'602'400.-- en 2025, soit une hausse importante de CHF 2'253'600.- (+8.24 %) par rapport aux charges budgétisées en 2024.

Comme évoqué précédemment, ce sont les charges liées à la nature "Autorités et Personnel" qui présentent la plus forte augmentation, soit CHF 1'851'300.-- par rapport à 2024. Ceci s'explique par une augmentation de la dotation ordinaire à la Police administrative et au Commandement, un rapprochement de l'effectif DO autorisé à Police-secours (voir point 3 ci-dessous), et une indexation des salaires au coût de la vie (+1 %).

La nature "Amortissements" enregistre également une augmentation d'un petit peu plus de CHF 42'000.-- en lien avec le préavis n°05/2023 "Electromobilité".

La nature "Biens, services, marchandises" dans son ensemble présente une légère augmentation de CHF 348'000.--. Ceci est principalement en lien avec le compte "Achats informatiques" qui enregistre une augmentation significative suite à la mise en veille du programme "Odyssée", générant des coûts supplémentaires associés à une connexion sécurisée aux applications "JEP-SINAP-Graphite" imposée par le Canton. Le compte "Honoraires informatiques" présente également une augmentation significative en lien avec la mise à jour de la convention d'infogérance de 2013 entre le service informatique de la Ville de Prilly et la POL.

3. Plan des postes (ETP)

Afin de concrétiser le mandant donné à la POL par le Comité de Direction de mettre en place une organisation orientée sur l'engagement, un nouveau poste de Chef opérationnel (+1 ETP) a été créé. Il aura pour missions d'assurer le pilotage stratégique des divisions opérationnelles, superviser et coordonner leurs activités dans le but de garantir la qualité des prestations. Ces missions placent le Chef opérationnel à un niveau stratégique ; il sera directement subordonné au Commandant, au même titre que le Chef d'état-major.

Afin de permettre aux inspecteurs de la Police du commerce de consacrer davantage de temps aux contrôles des établissements soumis à la LADB et aux commerces, il est proposé de créer un poste à 50 % de gestionnaire administratif à la Police du commerce (+0.5 ETP). En outre, cela permettra d'anticiper l'inévitable augmentation des activités de la Police du commerce avec l'installation progressive de 18'000 habitants dans le district durant la prochaine décennie.

L'augmentation significative du nombre de notifications (Loi sur les Poursuites) constatée depuis 2022 s'est inscrite dans la durée. Il a donc été nécessaire d'engager à nouveau une personne en CDD à 80 %. Au vu de la situation, ce poste figure dorénavant dans la DO.

Selon la décision CODIR du 8 novembre 2023, et comme déjà annoncé, deux secrétaires à la Chancellerie ont été engagées, respectivement en février 2024 et en mars 2024, soit une augmentation de 0.8 ETP par rapport aux ETP budgétés et à la DO. Il est donc nécessaire de les insérer dans les ETP supplémentaires pour le budget 2025.

En raison notamment de l'inflation et de l'évolution démographique, la Commission de police subit depuis fin 2023 une augmentation des recouvrements des amendes, respectivement des plaintes émises. La population demande davantage de délais supplémentaires ou des arrangements de paiements qu'auparavant ce qui engendre une augmentation de la durée de la procédure et le paiement intervient uniquement après plusieurs relances. Les affaires en poursuite sont également en augmentation et l'encaissement se fait de plus en plus tardivement. Le déploiement des nouveaux opérateurs radars au sein de la POL à partir de 2024 provoquera inévitablement un accroissement du nombre d'affaires à traiter. En conséquence, 1 ETP supplémentaire est nécessaire si l'on ne souhaite pas devoir renoncer à long terme à certaines activités de la Commission de police.

Au regard de ce qui précède, le Comité de Direction a examiné très attentivement chaque demande et a accepté par voie de Décision CODIR (2024_20) l'augmentation de 4.1 ETP supplémentaires par rapport à la dotation ordinaire (DO), lesquels sont absolument nécessaires au bon fonctionnement de la POL. En synthèse, cette augmentation de postes se décompose de la manière suivante :

6000 – Administration de l'Association	
Commandement	1 ETP Chef opérationnel
6050 – Police administrative	
Chancellerie	0.8 ETP Secrétaire
Police du commerce	0.8 ETP Notificateur
	0.5 ETP Gestionnaire administratif
Commission de police	<u>1</u> ETP Secrétaire
Total	4.1 ETP

Cette augmentation de 4.1 ETP représente au total une augmentation de charge de la nature "Autorités et personnel" (30) de CHF 337'200.--.

Par ailleurs, l'engagement de 9 aspirants en 2024, sur les 10 budgétés, et l'engagement de policiers brevetés entre 2023 et 2024, a permis de se rapprocher de l'effectif "DO". De ce fait, ce n'est qu'un "sous-effectif" de -2 ETP policiers qui a été projeté pour l'élaboration du budget 2025. En conséquence, l'engagement d'aspirants pour 2025 a été revu à la baisse, est fixé à 6 aspirants.

4. Revenus de l'activité

Les revenus prévisionnels propres de l'Association, hors "Participations des communes" et "Prélèvements sur fonds de réserve", sont en augmentation de CHF 302'600.-- (+3.88 %). Ceci s'explique par l'augmentation des revenus liés à la facturation adressée à l'Office des poursuites pour la notification de commandements (compte n°6020.4356 "Facturation de services à des tiers"), et la facturation, à l'Académie de police, de 2 instructeurs permanents supplémentaires mis à disposition.

5. Participations des communes

Depuis la création de la POL, et conformément aux statuts de l'Association, la contribution des communes constitue la variable d'ajustement et d'équilibrage, tant pour le budget que pour les comptes.

A ce titre, la participation globale des communes, pour le budget 2025, représente 72.46 % du financement des charges totales de fonctionnement et s'élève à CHF 21'449'300.--, soit supérieure de CHF 1'951'000.-- par rapport à 2024.

Le district de l'Ouest lausannois a connu une croissance de sa population de 2.24 %, passant de 80'855 habitants en 2022 à 82'666 en 2023, chiffres officiels du Canton.

Certaines communes ont vu leur population augmenter plus fortement que d'autres en 2023, à l'image de Chavannes-près-Renens (+7.01 %) ou de Bussigny (+2.43 %), alors que Villars-Ste-Croix et Prilly n'ont enregistré qu'une faible augmentation, respectivement +0.20 % et +0.98 %.

6. Investissements

Dans le cadre de la transition énergétique, la POL a prévu de renouveler entièrement son parc de véhicules automobiles thermiques par des véhicules électriques, ceci entre 2024 et 2031. Pour ce faire, un premier préavis (n°05/2023) a été présenté au Conseil intercommunal qui l'a accepté le 15.11.2023. Dit préavis portait sur la 1^{ère} partie du renouvellement, soit de 2024 à 2026 (voir plan des investissements). Ceci a donc une incidence sur le présent budget.

Après une phase test, et bien que prévue en 2025, l'acquisition de "Bodycam" par les corps de police, pour une utilisation plus répandue, est en attente d'un EMPL (exposé des motifs de projet de loi) qui sera déposé en automne 2024 au Grand Conseil du Canton de Vaud en vue de la création d'une loi spécifique à leur utilisation (base légale). De ce fait, le montant figurant au plan des investissements ne l'est qu'à titre indicatif.

Le renouvellement du centre de calcul est prévu en 2025 et passera par une soumission via les marchés publics et un préavis idoie.

Le renouvellement complet du matériel de surveillance automatique du trafic (SAT) comprenant mâts, cabines et appareils photos, prévu en 2026, pourrait être retardé en fonction du rythme des travaux du tram sur la rue de Lausanne à Renens. Par ailleurs, le montant porté au plan des investissements pourrait se révéler plus conséquent car une consultation auprès de l'ensemble des communes partenaires est en cours afin de déterminer leurs besoins en la matière et une augmentation du nombre d'installations pourrait être souhaitée. Dans tous les cas, un préavis d'investissement sera soumis au Conseil intercommunal en temps voulu.

7. Synthèse

Bien que le Comité de Direction ainsi que la Direction de la POL se soient attachés à élaborer un budget au plus juste, ce dernier présente néanmoins une augmentation importante par rapport au budget 2024. Ceci trouve son explication au travers des charges liées au personnel, puisqu'elles tiennent compte d'une indexation des salaires (+1 %), de l'augmentation de 1 ETP supplémentaire par rapport à la DO au niveau du Commandement (Chef opérationnel), de 3.1 ETP supplémentaires à la division Police administrative par rapport à la DO. Par ailleurs, un rapprochement de l'effectif DO autorisé pour le personnel policier de +4 ETP "PS-PP", par rapport au budget 2024, explique également cette augmentation.

Au regard de ce rapprochement de l'effectif DO pour le personnel policier, l'engagement d'aspirants policiers a été revu à la baisse puisqu'il n'est que de 6 aspirants pour 2025 en lieu et place des 10 aspirants budgétés en 2024.

L'investissement lié au préavis Electromobilité (amortissement et intérêts) ainsi que des dépenses informatiques en lien avec la mise en veille du programmes "Odyssée" contribuent également à alourdir le présent budget.

En conclusion, le budget de fonctionnement 2025 présente une hausse non-négligeable par rapport à celui de 2024 (+ CHF 2'253'600.--), principalement en lien avec les charges du personnel et la nature "Biens, services et marchandises".

Quant à la participation globale des communes, elle est supérieure de CHF 1'951'000.-- par rapport à celle de 2024.

Eu égard à ce qui précède, le Comité de Direction prie le Conseil intercommunal de bien vouloir voter les conclusions ci-après :

9. Conclusion

Le Conseil intercommunal,

Vu le projet présenté par le Comité de Direction,

Oùï le rapport de la Commission des finances,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

ADOPTE

- 1) le budget 2025 de l'Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois"

PREND ACTE

- 1) du plan des investissements de l'Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois" pour les années 2024 à 2032
- 2) du tableau de suivi des fonds de réserve
- 3) des tableaux des ETP (DO vs budgétés)
- 4) du tableau budget vs coût par habitant

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président

Le Secrétaire

J.-F. Clément

S. Bérard

RECAPITULATION PAR DIRECTION

Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
600 - 602	ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION	7'839'100.00	22'170'200.00	7'186'500.00	20'134'700.00	6'104'537.03	18'682'694.16
605 - 607	POLICE ADMINISTRATIVE	2'969'700.00	285'200.00	2'272'100.00	272'100.00	2'334'704.17	282'186.40
610 - 612	CORPS DE POLICE	18'793'600.00	7'147'000.00	17'890'200.00	6'942'000.00	16'643'101.87	6'117'462.51
TOTALISATION		29'602'400.00	29'602'400.00	27'348'800.00	27'348'800.00	25'082'343.07	25'082'343.07

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	*** SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS ***	29'602'400.00	29'602'400.00	27'348'800.00	27'348'800.00	25'082'343.07	25'082'343.07
600 - 602	ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION	7'839'100.00	22'170'200.00	7'186'500.00	20'134'700.00	6'104'537.03	18'682'694.16
6000	Autorités et personnel	3'801'800.00		3'576'500.00		2'901'529.98	
6000.3001.01 *	Secrétaire du Comité de Direction	5'000.00		7'000.00		4'165.00	
6000.3003.01 *	Jetons de présence Conseil intercommunal	10'000.00		10'000.00		5'730.00	
6000.3003.02	Indemnités Présidence Comité de Direction	14'000.00		14'000.00		14'000.00	
6000.3003.03 *	Jetons de la Commission de gestion	5'000.00		4'000.00		4'930.00	
6000.3011.01 *	Personnel - traitements	2'000'300.00		1'805'000.00		1'627'831.75	
6000.3011.06	Personnel DO - Heures de nuit	200.00		100.00		151.50	
6000.3011.20 *	Personnel - Traitements apprentis	53'000.00		50'000.00		43'310.35	
6000.3012.10 *	Hors DO - traitements temporaires	247'200.00		153'100.00		88'335.95	
6000.3030	Cotisations AVS-AI-AC	214'000.00		195'000.00		157'814.91	
6000.3040	Cotisations Caisse pensions	300'200.00		345'600.00		249'988.70	
6000.3050 *	Assurances de personnes	99'500.00		55'600.00		29'724.03	
6000.3060	Indemnisations et remboursements de frais	8'000.00		10'000.00		6'668.40	
6000.3063	Frais de représentation	800.00		600.00		628.30	
6000.3066 *	Frais de subsistance	3'000.00		5'000.00		727.90	
6000.3091.01 *	Frais de formation professionnelle	200'800.00		189'000.00		161'246.84	
6000.3091.02 *	Frais de formation école de police	445'000.00		613'400.00		359'332.80	
6000.3091.03	Frais de formation des apprentis	4'500.00		5'000.00		1'788.55	
6000.3091.04 *	Frais de formation des assistants de sécurité publique	21'000.00		31'300.00		10'460.00	
6000.3091.05	Rachat de frais de formation aspirants/ASP					29'550.00	
6000.3092 *	Frais de recherche de personnel	63'300.00		25'000.00		66'807.00	
6000.3093 *	Frais médicaux	3'000.00		8'000.00		1'276.50	
6000.3099.01 *	Charges diverses du personnel	47'200.00		32'000.00		31'277.50	
6000.3099.02 *	Charges diverses apprentis	6'800.00		7'800.00		3'280.00	
6000.3099.04 *	Santé et sécurité au travail	30'000.00		10'000.00		2'504.00	
6000.3099.05 *	Mesures incitatives plan de mobilité du personnel	20'000.00					

COMMENTAIRES

6000.3001.01	Fonction rémunérée à l'heure. Adaptation aux comptes 2023.
6000.3003.01	Charge fluctuant en fonction du nombre de séances du Conseil intercommunal ainsi que des membres présents lors des séances.
6000.3003.03	Charge fluctuant en fonction du nombre de préavis soumis à la Commission de gestion ainsi que des personnes présentes pour étudier les objets soumis.
6000.3011.01	1 ETP supplémentaire (Chef opérationnel), 1 % d'indexation du coût de la vie et primes de fidélité.
6000.3011.20	Nouvelles conditions salariales sur recommandations de la Direction Générale de l'Enseignement Postobligatoire (DGEP).
6000.3012.10	2 CDD de réserve et 1 CDD à 100 % sur 1 an pour la Commission de police (secrétaire).
6000.3050	Augmentation en lien avec la conclusion d'une assurance perte de gain maladie au 01.07.2023 (préavis n°03/2023).
6000.3066	Montant dédié en grande partie à l'achat de lunches à l'occasion des matchs de hockey du LHC. Il est également prévu pour des frais de ravitaillement du personnel lors d'engagements de longue durée sur le terrain pendant des événements particuliers.
6000.3091.01	Des frais de formation pédagogique pour formateurs un peu plus élevés et une formation d'officier (CAS CEP) expliquent cette augmentation.
6000.3091.02	Diminution du nombre d'aspirants (10 budgétés en 2024 à 6 en 2025).
6000.3091.04	Frais de formation pour 2 assistants de sécurité publique non-armés, y compris frais d'exams (3 en 2023).
6000.3092	Prise en charge des frais de la visite sanitaire pour les candidats aspirants policiers. La moitié de ces frais sera refacturée aux candidats lesquels seront comptabilisés dans le comptes n°6022.4362.02 "Remboursement de frais par des tiers". Frais d'assessments suite à la nomination d'un chef opérationnel à l'interne et pack d'annonces supplémentaires pour des annonces sur la plateforme Job Up.
6000.3093	Diminution du montant prévisionnel pour la vaccination contre les tiques ainsi que du nombre de consultations chez le médecin conseil.
6000.3099.01	Forfait téléphonique pour 170 collaborateurs (CHF 20.--/p.p) arrondi. Estimation dans l'attente de la décision formelle du CODIR.
6000.3099.02	Cette augmentation est en lien avec le remboursement des frais de repas et de transport qui étaient jusqu'à lors comptabilisés dans le compte n°6000.3060 "Indemnisation et remboursement de frais". Ceci permet une meilleure visibilité des coûts.
6000.3099.04	Augmentation en lien avec une analyse du climat et des risques psycho-sociaux au travail, initialement prévue en 2023.
6000.3099.05	Nouvelle ligne budgétaire en lien avec la volonté du CODIR de mettre en place un plan de mobilité pour le personnel. Cela concerne des participations aux abonnements de transports publics, d'achats de vélo, etc.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6001	Biens, services, marchandises	1'370'600.00		1'110'600.00		1'051'259.51	
6001.3101	Imprimés et fournitures de bureau	81'000.00		82'900.00		80'664.07	
6001.3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	12'700.00		12'600.00		9'136.60	
6001.3111.01 *	Achat de mobilier, mach. et équip. techniques de bureau	103'200.00		85'000.00		38'385.44	
6001.3111.02 *	Achats informatiques (logiciels, licences, matériel, ...)	379'800.00		178'600.00		245'589.68	
6001.3114 *	Achats de machines, matériel d'exploitat. et entretien	6'500.00		20'500.00		8'786.83	
6001.3115 *	Achats de véhicules	33'000.00		37'000.00		5'971.30	
6001.3116	Achats de matériel spécialisé	1'000.00		1'000.00		1'024.51	
6001.3123 *	Achats d'électricité	50'500.00		41'000.00		48'040.95	
6001.3123.01 *	Achats d'électricité pour véhicules	9'000.00		4'200.00		3'059.72	
6001.3124 *	Achats de carburant pour véhicules	42'000.00		60'000.00		46'010.58	
6001.3133 *	Achats de produits et fournitures de nettoyage	5'000.00		8'000.00		2'807.10	
6001.3141 *	Aménagement et entretien des bâtiments	80'000.00		39'600.00		51'551.31	
6001.3151 *	Entretien mobilier, équip. bureau, maintenance informatique	464'400.00		429'700.00		410'157.37	
6001.3154 *	Entretien des machines, matériel d'exploitat. et entretien	1'500.00		1'500.00		2'301.64	
6001.3155 *	Entretien des véhicules	94'000.00		104'000.00		92'295.21	
6001.3156 *	Entretien du matériel spécialisé	7'000.00		5'000.00		5'477.20	
6002	Loyers	970'000.00		948'000.00		932'718.14	
6002.3161.03	Loyers Crissier	2'400.00		2'400.00		2'400.00	
6002.3161.04 *	Loyers Ecublens	42'000.00		12'000.00		12'000.00	
6002.3161.06	Loyers et conciergerie Renens	7'200.00		7'200.00		7'200.00	
6002.3161.09 *	Loyers et locations divers	13'200.00		15'200.00		7'870.00	
6002.3161.10 *	Loyers places de parc employés	18'500.00		23'300.00		20'880.00	
6002.3161.11	Loyers Flumeaux 41	761'700.00		761'700.00		761'474.00	
6002.3161.12	Loyer Meunière 3	76'600.00		76'600.00		76'560.00	
6002.3163.01 *	Locations machines (photocopieurs, programmes, ...)	48'400.00		49'600.00		44'334.14	

COMMENTAIRES

- 6001.3111.01 Augmentation en lien avec l'achat d'armoires de vestiaire et autre ameublement pour la nouvelle surface acquise au 2ème sous-sol à l'Hôtel de police, route des Flumeaux 41.
- 6001.3111.02 Depuis la mise en veille du programme ODYSSEE, et face à des impératifs de sécurité, la DGNSI exige des Polcoms qu'elles accèdent via un portail sécurisé et au travers d'un environnement virtuel de bureau (VDI) aux applications JEP/Sinap/Graphite. Les frais associés à la connexion à cette infrastructure ont été estimés à CHF 150'000.-- annuels. Renouvellement de 11 iPhones pour les ASP en lien avec les amendes d'ordre QR.
- 6001.3114 Diminution en lien avec le renouvellement de l'onduleur prévu en 2024.
- 6001.3115 Remplacement de 3 scotters thermiques par des électriques.
- 6001.3123 Augmentation du prix de l'électricité (estimation).
- 6001.3123.01 Augmentation en lien avec la consommation d'électricité pour les véhicules POL à l'Hôtel de police route des Flumeaux 41, ainsi que pour les véhicules privés au chemin des Meunières 3 et à l'HP route des Flumeaux 41 (estimation). Le remboursement des frais d'électricité pour les véhicules privés du personnel sera comptabilisé dans le compte n°6022.4362.02 "Remboursement de frais par des tiers".
- 6001.3124 Diminution en lien avec la mise en fonction progressive des nouveaux véhicules électriques (renouvellement).
- 6001.3133 Adaptation aux comptes 2023 et diminution de la consommation de produits de désinfection.
- 6001.3141 Augmentation en lien avec divers travaux d'aménagement de la nouvelle surface située au 2ème sous-sol à la route des Flumeaux 41.
- 6001.3151 Augmentation en lien avec le remplacement du pare-feu informatique "Palo-Alto", intervenu fin 2023 (préavis n°06/2023), par des coûts de sécurisation JEP-SINAP-Graphite en attendant une nouvelle version du programme Odyssée ainsi que par les frais de maintenance du nouveau site Internet (préavis n°04/2024 amendé).
- 6001.3154 La différence par rapport à 2023 est en lien avec la mise en route cette année-là du plan climat en vue de faire des économies d'électricité qui a conduit la POL à déconnecter 4 climatiseurs à l'Hôtel de police route des Flumeaux 41 (non budgété).
- 6001.3155 Adaptation aux comptes 2023, prenant aussi en compte le renouvellement de 3 véhicules en 2024 et de 3 supplémentaires en 2025.
- 6001.3156 Adaptation aux comptes 2023. Matériel embarqué vieillissant.
- 6002.3161.04 Location de surfaces supplémentaires (appartement transformé) pour le poste de base d'Ecublens, en plus des 4 garages.
- 6002.3161.09 Résiliation en été 2023 du bail à loyer pour la location d'une parcelle pour une fourrière 4 roues.
- 6002.3161.10 Résiliation, en 2023, du bail à loyer pour le parc deux roues route des Flumeaux 39, mis gratuitement à disposition du personnel, en raison d'une réhabilitation du quartier.
- 6002.3163.01 Réduction du prix de location des copieurs suite à la reconduction du contrat.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6003	Réceptions et manifestations	50'000.00		48'800.00		33'654.64	
6003.3170 *	Frais de réceptions et de manifestations	50'000.00		48'800.00		33'654.64	
6004	Honoraires et prestations de services	1'065'200.00		958'900.00		854'815.42	
6004.3181 *	Affranchissements	180'000.00		170'000.00		164'075.00	
6004.3183	Frais bancaires	23'100.00		27'400.00		18'678.61	
6004.3183.01	Frais de commission	32'000.00		35'000.00		31'089.49	
6004.3185.02 *	Honoraires informatiques	327'400.00		215'600.00		159'542.44	
6004.3185.03 *	Honoraires comptabilité	76'000.00		76'000.00		96'134.50	
6004.3186.01 *	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	28'700.00		27'700.00		23'385.80	
6004.3186.02	Primes d'assurances véhicules	44'000.00		47'000.00		33'748.40	
6004.3187	Emoluments SAN (serv. des autos et navigation)	1'000.00		1'000.00		642.00	
6004.3189.02 *	Honoraires divers	252'000.00		235'200.00		215'140.93	
6004.3189.04 *	Honoraires conciergerie	101'000.00		124'000.00		112'378.25	
6005	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	23'000.00		27'800.00		18'904.49	
6005.3192	Taxes sur les véhicules	1'600.00		1'600.00		1'472.00	
6005.3193 *	Cotisations	14'700.00		16'200.00		15'339.50	
6005.3199 *	Frais divers	6'700.00		10'000.00		2'092.99	
6007	Intérêts passifs	41'000.00		30'300.00		28'340.90	
6007.3223 *	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	41'000.00		30'300.00		28'340.90	
6008	Amortissements	420'100.00		377'700.00		231'269.75	
6008.3301	Défalcations et annulations de frais	1'000.00		1'000.00			
6008.3312 *	Amort. bâtiments et constructions	99'300.00					
6008.3313	Amort. machines, mobilier, matériel et véhicules	319'800.00		376'700.00		231'269.75	
6009	Aides et subventions	1'000.00		1'000.00		161.00	
6009.3659	Dons, aides et subventions casuels	1'000.00		1'000.00		161.00	

COMMENTAIRES

- 6003.3170 Augmentation en lien avec les rencontres "café avec un policier" ainsi que pour l'organisation de soirées d'information pour le recrutement des aspirants policiers. Quant à la différence avec les comptes 2023, celle-ci s'explique notamment par des économies réalisées lors de manifestations telles que la cérémonie d'assermentation et des promotions, lors de la broche du personnel en raison du travail culinaire effectué par les "Toqués de la POL".
- 6004.3181 Augmentation du prix des envois postaux (lettres et colis dès le 01.01.2024), ainsi que du nombre d'ordonnances pénales pour des affaires traitées par la Commission de police.
- 6004.3185.02 Augmentation du forfait pour les prestations d'infogérance du SIP (Préavis n°05/2024). Augmentation du nombre de journées pour le développement du programme salaire (Proconcept); nouvelles prestations pour le nettoyage de données obsolètes dans la suite Epsi.
- 6004.3185.03 La différence par rapport aux comptes 2023 est due aux honoraires extraordinaires d'une entreprise externe mandatée pour seconder les RH aux opérations de bouclage comptable de fin d'année, salaires et charges sociales, avec notre programme salaires Proconcept.
- 6004.3186.01 Augmentation en lien avec les nouvelles infrastructures de recharge pour les véhicules électriques à la route des Flumeaux 41 (armoires électriques, chemins de câbles et bornes de recharge).
- 6004.3189.02 Honoraires supplémentaires pour du personnel mis à disposition par les polices communales au profit de ces dernières dans le cadre de l'OPV (ETP SAGA, Officier de liaison et spécialiste planification des engagements majeurs). Ces frais sont répartis entre l'ensemble des polices communales vaudoises.
- 6004.3189.04 Suppression de la désinfection des locaux (COVID 19).
- 6005.3193 Résiliation de l'affiliation auprès de l'entreprise Intervention de Crise et Prévention (ICP).
- 6005.3199 Diminution des montants prévus pour des inscriptions à diverses assemblées, séminaires, congrès, ainsi que pour des frais divers imprévus.
- 6007.3223 Augmentation en lien avec le préavis électromobilité, lots 1 et 2.
- 6008.3312 Amortissement des infrastructures de recharge (préavis électromobilité n°05/2023).

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6010	Communication et marketing	53'400.00		63'900.00		14'154.65	
6010.3092 *	Frais de recherche "Aspirants"	2'000.00		500.00		1'000.00	
6010.3101 *	Imprimés et fournitures de bureau	9'800.00		19'800.00		3'953.10	
6010.3139 *	Achats d'objet marketing	16'000.00		13'000.00		8'911.55	
6010.3163 *	Location d'objets mobiliers	300.00		300.00			
6010.3181 *	Affranchissements			5'000.00			
6010.3189 *	Honoraires divers	25'000.00		25'000.00			
6010.3193	Cotisations	300.00		300.00		290.00	
6011	Attribution aux fonds de réserve	43'000.00		43'000.00		37'728.55	
6011.3809	Attribution/ajustement - Fonds "débiteurs douteux"	43'000.00		43'000.00		37'728.55	
6020	Revenus, ventes et prestations diverses		617'400.00		538'400.00		554'989.80
6020.4221	Revenus des comptes courants		400.00		400.00		88.50
6020.4232	Loyers places de parc employés		60'000.00		60'000.00		60'762.00
6020.4354 *	Ventes d'objets mobiliers usagés		5'000.00		5'000.00		1'444.80
6020.4356 *	Facturation de services à des tiers		530'000.00		450'000.00		470'753.40
6020.4359	Ventes et prestations diverses		22'000.00		23'000.00		21'941.10
6022	Remboursements de tiers		41'500.00		36'000.00		59'312.53
6022.4361.30	Personnel - remboursements accidents						10'165.90
6022.4361.40 *	Personnel - remboursements maladie		1'500.00				
6022.4361.60	Personnel - remboursements militaire PCi						7'303.30
6022.4361.70 *	Personnel DO - remboursements caisse pension						10'318.55
6022.4362.01	Frais de rappel et intérêts		7'000.00		6'000.00		7'095.86
6022.4362.02 *	Remboursements de frais par des tiers		23'000.00		20'000.00		22'405.32
6022.4362.03 *	Remboursement frais de formation aspirants/ASP						2'023.60
6022.4364 *	Remboursements d'assurances propres		10'000.00		10'000.00		
6024	Autres recettes		19'000.00		19'000.00		89'603.92
6024.4399 *	Revenus extraordinaires		9'000.00		9'000.00		79'047.27
6024.4419	Redistribution du produit de la taxe sur le CO2		10'000.00		10'000.00		10'556.65

COMMENTAIRES

- 6010.3092 Augmentation en lien avec la publicité sur les réseaux sociaux pour les soirées d'information pour le recrutement.
- 6010.3101 Edition du journal "Polmag" non reconduite en 2025 et invitations à la cérémonie d'assermentation envoyées électroniquement.
- 6010.3139 Augmentation en lien avec la volonté de procéder à des achats responsables.
- 6010.3163 Location d'un bus pour la JOM.
- 6010.3181 Suppression du journal "Polmag" (décision CODIR).
- 6010.3189 Honoraires provisionnels pour des mandats externes (graphisme, film publicitaire, visuels, etc).
- 6020.4354 Recette fluctuant en fonction de la vente de véhicules de police, lors de leur remplacement, ou de matériel informatique lors du renouvellement.
- 6020.4356 Augmentation du volume de commandements de payer à notifier et meilleur suivi des notifications suite à l'engagement d'un CDI pour la notification desdits commandements.
- 6022.4361.40 La POL bénéficiait d'une couverture perte de gain salariale, en cas de maladie de longue durée des collaborateurs, sous forme de pensions d'invalidité prise en charge par la Caisse intercommunale de pensions (CIP). La CIP ayant modifié son règlement quant aux prestations couvertes, la POL a décidé de conclure une assurance perte de gain afin de ne pas prêter son personnel par rapport à la situation qui prévalait jusqu'alors. Les recettes des indemnités journalières étaient comptabilisées par le passé dans le compte n°6022.4361.70 "Personnel - remboursements caisse de pension". Montant estimatif.
- 6022.4361.70 Se référer au commentaire du compte n°6022.4361.40 "Personnel - remboursement maladie".
- 6022.4362.02 Revenus fluctuant notamment en fonction du taux de recouvrement d'avances de frais de poursuites pouvant être récupérés. Remboursement partiel des frais de visites médicales pour les candidats aspirants engagés, nouveauté dès 2024.
- 6022.4362.03 La recette enregistrée en 2023 est liée au départ d'un assistant de sécurité publique pour une autre commune.
- 6022.4364 Recette fluctuant en fonction de remboursements liés à des dommages occasionnés sur de la signalisation appartenant à la POL, dont les auteurs, généralement des automobilistes, ont pu être identifiés, ou pour des dégâts occasionnés à nos véhicules.
- 6024.4399 Le résultat 2023 est en lien avec une participation exceptionnelle aux excédents de notre assurance accidents Groupe Mutuel, ainsi qu'avec la rétrocession du bénéfice sur le coût des aspirants ; il ne doit pas être pris en référence.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6025	Participations des communes		21'449'300.00		19'498'300.00		17'938'696.66
6025.4521.21	Participation de Bussigny		2'603'527.00		2'636'937.00		2'426'029.35
6025.4521.22	Participation de Chavannes		2'086'019.00		1'933'377.00		1'778'801.15
6025.4521.23	Participation de Crissier		2'581'161.00		2'375'100.00		2'185'112.65
6025.4521.24	Participation d'Ecublens		3'199'111.00		2'576'835.00		2'370'778.15
6025.4521.25	Participation de Prilly		3'599'527.00		3'251'679.00		2'991'636.45
6025.4521.26	Participation de Renens		5'909'421.00		5'407'959.00		4'975'118.11
6025.4521.27	Participation de Saint-Sulpice		1'214'042.00		1'077'009.00		990'933.60
6025.4521.28	Participation de Villars-Ste-Croix		256'492.00		239'404.00		220'287.20
6026	Participations et subventions de tiers						13'103.00
6026.4657 *	Particip. et subvention de tiers p/le trafic et l'énergie						13'103.00
6028	Prélèvements sur fonds de réserve		43'000.00		43'000.00		26'988.25
6028.4809	Prélèvement/ajustement - Fonds "débiteurs douteux"		43'000.00		43'000.00		26'988.25

COMMENTAIRES

6026.4657 Subvention unique obtenue en 2023 suite aux mesures prises visant à réduire notre consommation d'énergie par toute une série de mesures techniques, telle que le "Relamping".

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
605 - 607	POLICE ADMINISTRATIVE	2'969'700.00	285'200.00	2'272'100.00	272'100.00	2'334'704.17	282'186.40
6050	Autorités et personnel	2'731'200.00		2'062'800.00		2'117'984.76	
6050.3011.01 *	Personnel - traitements	2'161'000.00		1'606'000.00		1'682'078.25	
6050.3011.06	Personnel DO - Heures de nuit	500.00		1'000.00		334.40	
6050.3030	Cotisations AVS-AI-AC	200'200.00		150'000.00		155'825.09	
6050.3040	Cotisations Caisse pensions	290'000.00		255'900.00		253'177.72	
6050.3050 *	Assurances de personnes	77'000.00		47'400.00		24'728.15	
6050.3060	Indemnisations et remboursements de frais	500.00		500.00		341.15	
6050.3099	Charges diverses du personnel	2'000.00		2'000.00		1'500.00	
6054	Honoraires et prestations de services	221'200.00		193'200.00		203'159.51	
6054.3184 *	Frais de contentieux et de poursuites	210'000.00		180'000.00		192'426.06	
6054.3187	Emoluments SAN - Requêtes OBV	11'200.00		13'200.00		10'733.45	
6055	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	4'100.00		4'100.00		40.00	
6055.3199 *	Frais divers	4'100.00		4'100.00		40.00	
6058	Défalcations	2'200.00		2'000.00		2'335.90	
6058.3301	Défalcations et annulations de frais	2'200.00		2'000.00		2'335.90	
6059	Rembours. et participations à des collectivités publiques	11'000.00		10'000.00		11'184.00	
6059.3511 *	Remboursement émoluments documents d'identité	11'000.00		10'000.00		11'184.00	

COMMENTAIRES

- 6050.3011.01 Augmentation de 2.3 ETP (1 Commission de police + 0.8 Polcom + 0.5 PolCom).
- 6050.3050 Augmentation en lien avec la conclusion d'une assurance perte de gain maladie en 2023.
- 6054.3184 Augmentation du nombre de cas faisant l'objet de mises en poursuite.
- 6055.3199 Montant en lien avec des dépens prévisionnels en cas de litige suite à des décisions prises par la police du commerce.
- 6059.3511 Charge variant en fonction du nombre de plaintes enregistrées pour la perte de documents d'identité dont une partie de l'émolument encaissé est reversé au Canton. Le solde de l'émolument (recette) est comptabilisé dans le compte n°6070.4312.01 "Emoluments divers".

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6070	Revenus, ventes et prestations diverses		274'200.00		262'100.00		263'918.00
6070.4312.01	Emoluments divers		110'000.00		115'000.00		106'408.00
6070.4312.02	Emoluments de surveillance des étab. publics		85'000.00		80'000.00		84'925.00
6070.4312.03 *	Emoluments appareils automatiques		6'000.00		7'000.00		3'140.00
6070.4312.04 *	Emoluments commerce d'occasion		6'000.00		4'000.00		850.00
6070.4312.05	Emoluments permis temporaires		27'000.00		20'000.00		27'370.00
6070.4312.06	Emoluments autorisations de manifestations		18'000.00		15'000.00		18'470.00
6070.4312.07	Emoluments surveillance tabac		19'000.00		18'000.00		18'975.00
6070.4312.08	Emoluments autorisation de collectes		3'000.00		3'000.00		3'450.00
6070.4359	Ventes et prestations diverses		200.00		100.00		330.00
6072	Remboursements de tiers		11'000.00		10'000.00		18'268.40
6072.4361.30	Personnel - remboursements accidents		5'000.00		5'000.00		
6072.4361.40 *	Personnel - remboursements maladie		6'000.00				
6072.4361.50	Personnel - remboursements maternité						18'268.40
6072.4361.70 *	Personnel DO - remboursements caisse pension				5'000.00		

COMMENTAIRES

- 6070.4312.03 Recette fluctuant en fonction du nombres d'appareils nouvellement installés et ceux qui sont retirés, tant sur le domaine public et ses abords que dans les établissements. Renouvelable tous les 5 ans.
- 6070.4312.04 Revenu fluctuant en fonction de la création ou de la suppression de commerces. Renouvellement quinquennal.
- 6072.4361.40 La POL bénéficiait d'une couverture perte de gain salariale, en cas de maladie de longue durée des collaborateurs, sous forme de pensions d'invalidité prise en charge par la Caisse intercommunale de pensions (CIP). La CIP ayant modifié son règlement quant aux prestations couvertes, la POL a décidé de conclure une assurance perte de gain afin de ne pas prêter son personnel par rapport à la situation qui prévalait jusqu'alors. Les recettes des indemnités journalières étaient par le passé comptabilisées dans le comptes n°6072.4361.70 "Personnel DO - remboursements caisse de pension". Montant estimatif.
- 6072.4361.70 Se référer au commentaire du compte n°6072.4361.40 "Personnel - remboursements maladie".

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
610 - 612	CORPS DE POLICE	18'793'600.00	7'147'000.00	17'890'200.00	6'942'000.00	16'643'101.87	6'117'462.51
6100	Autorités et personnel	18'329'600.00		17'373'500.00		16'162'453.81	
6100.3011.01 *	Personnel - traitements	13'490'000.00		12'512'000.00		12'113'045.90	
6100.3011.06	Personnel DO - Heures de nuit	200'000.00		200'000.00		181'730.20	
6100.3011.25	Personnel - traitements aspirants de police	856'300.00		761'200.00		427'945.10	
6100.3030	Cotisations AVS-AI-AC	1'357'000.00		1'254'200.00		1'169'424.85	
6100.3040 *	Cotisations Caisse pensions	1'873'000.00		2'193'300.00		1'963'288.83	
6100.3050 *	Assurances de personnes	520'000.00		388'800.00		254'031.47	
6100.3060 *	Indemnités et remboursements de frais	18'300.00		47'200.00		34'537.45	
6100.3069 *	Indemnités et entraînements des chiens de police			6'800.00		2'100.00	
6100.3091 *	Rachat des frais de traitement aspirants et ASP					650.00	
6100.3099 *	Charges diverses du personnel	15'000.00		10'000.00		15'700.01	
6101	Biens, services, marchandises	352'500.00		406'000.00		395'769.76	
6101.3114.01 *	Achats d'habillement	78'000.00		97'000.00		115'456.30	
6101.3114.02 *	Achats horodateurs	18'000.00		16'000.00		14'635.90	
6101.3116 *	Achats de matériel spécialisé	130'000.00		178'000.00		164'317.48	
6101.3139 *	Achats d'autres marchandises	22'500.00		19'000.00		9'196.50	
6101.3143	Signalisation routière mobile	13'500.00		14'000.00		12'895.73	
6101.3156 *	Entretien de l'équipement et du matériel spécialisé	90'500.00		82'000.00		79'267.85	
6104	Honoraires et prestations de services	68'500.00		67'000.00		59'469.55	
6104.3182 *	Frais de téléphones, concessions radios, télécom., TV	51'500.00		48'000.00		48'598.50	
6104.3189 *	Unité de prévention	17'000.00		19'000.00		10'871.05	
6105	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	3'000.00		3'700.00		756.40	
6105.3199	Frais divers	3'000.00		3'700.00		756.40	
6108	Défalcations	40'000.00		40'000.00		24'652.35	
6108.3301	Défalcations et annulations de frais	40'000.00		40'000.00		24'652.35	

COMMENTAIRES

- 6100.3011.01 Augmentation du nombre d'ETP (+4) entre PS et PP. Malgré cette augmentation, nous nous trouvons encore à -2 ETP par rapport à la dotation ordinaire (DO).
- 6100.3040 Diminution de 0.5 % de la cotisation employeur au 01.01.2024 (décision des délégués auprès de la CIP en votation). L'engagement de jeunes policiers coûte moins cher en cotisations LPP.
- 6100.3050 Augmentation en lien avec une erreur de paramétrage du taux LAA au budget 2024, ainsi qu'avec la conclusion d'une assurance perte de gain maladie en 2023.
- 6100.3060 Depuis le 01.09.2024, sur décision du Comité de la Conférence des directeurs des polices vaudoise, et sur proposition d'un groupe de travail OPV, les frais des 3 repas (déjeuner, dîner et souper) doivent obligatoirement être pris en charge par l'employeur et faire partie des frais de formation à Savatan. Cette charge se trouve désormais dans le compte n°6000.3091.02 "Frais de formation école de police". Jusqu'en 2024, seul le repas de midi était remboursé aux aspirants car il était obligatoire. Voir également le commentaire du compte n°6000.3091.02 "Frais de formation école de police".
- 6100.3069 Depuis l'été 2023, la POL n'a plus de conducteur de chien.
- 6100.3091 Suite à un accord entre les commandants des polices communales et intercommunales, il a été décidé de ne plus engager de policiers au bénéfice d'une dédite, sauf cas exceptionnel. Le montant enregistré aux comptes 2023 correspond au rachat des frais de traitement d'un assistant de sécurité publique.
- 6100.3099 Adaptation aux comptes 2023.
- 6101.3114.01 Diminution du nombre d'aspirants à équiper.
- 6101.3114.02 Correspond au prix de 3 horodateurs. Montant prévisionnel pour répondre aux demandes futures des communes partenaires.
- 6101.3116 Diminution du nombre d'aspirants à équiper.
- 6101.3139 Renouvellement de la munition de service (Action 4) pour les armes personnelles et les mitraillettes Heckler & Koch (HK).
- 6101.3156 Diverses augmentations de prix de la part des fournisseurs, notamment en raison de la TVA à 8.1 %, ainsi que des réparations plus fréquentes des radios "Polycom" vieillissantes.
- 6104.3182 Augmentation du nombre de natels REGIO, du trafic des communications sur les lignes fixes et du prix des lignes Internet via le service informatique de Prilly (redondance).
- 6104.3189 La différence par rapport aux comptes 2023 s'explique par le fait que les montants budgétés (affiches et objets publicitaires) pour des campagnes de prévention conjointes avec la police cantonale vaudoise n'ont été que partiellement dépensés.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6120	Revenus, ventes et prestations diverses		1'192'000.00		987'000.00		991'668.60
6120.4272	Horodateurs et taxes de parcage		550'000.00		550'000.00		572'673.00
6120.4356 *	Facturation de services à des tiers		637'000.00		432'000.00		416'960.25
6120.4359	Ventes et prestations diverses		5'000.00		5'000.00		2'035.35
6122	Remboursements de tiers		355'000.00		355'000.00		158'021.30
6122.4361.02	Remboursement de traitements aspirants						1'305.60
6122.4361.30	Personnel - remboursements accidents		100'000.00		100'000.00		96'710.55
6122.4361.40 *	Personnel - remboursements maladie		200'000.00		200'000.00		
6122.4361.60	Personnel - remboursements militaire PCi		35'000.00		35'000.00		33'006.30
6122.4361.70 *	Personnel DO - remboursements caisse pension						4'638.85
6122.4362	Remboursements de frais par des tiers		20'000.00		20'000.00		22'360.00
6123	Amendes		5'600'000.00		5'600'000.00		4'967'772.61
6123.4370 *	Produit des amendes		5'600'000.00		5'600'000.00		4'967'772.61

COMMENTAIRES

- 6120.4356 Adaptation du montant des frais d'interventions facturés aux contrevenants et mise à disposition de 1.8 ETP supplémentaires au profit de l'Académie de police à Savatan en tant qu'instructeurs permanents, ceci respectivement dès le 01.09.2023 et la mi-août 2024.
- 6122.4361.40 La POL bénéficiait d'une couverture perte de gain salariale, en cas de maladie de longue durée des collaborateurs, sous forme de pensions d'invalidité prise en charge par la Caisse intercommunale de pensions (CIP). La CIP ayant modifié son règlement quant aux prestations couvertes, la POL a décidé de conclure une assurance perte de gain afin de ne pas prélever son personnel par rapport à la situation qui prévalait jusqu'alors. Les recettes des indemnités journalières étaient dans le passé comptabilisées dans le compte n°6122.4361.70 "Personnel DO - remboursement caisse de pension". Montant estimatif.
- 6122.4361.70 Se référer au commentaire du compte n°6122.4361.40 "Personnel - remboursement maladie".
- 6123.4370 L'augmentation du parc immobilier sur le district de l'Ouest lausannois va continuer à générer des dénonciations pour le non-respect des mises à ban en matière de stationnement. De plus, les contrôles radars effectués par les ASP de l'unité trafic, à hauteur d'un ETP, permettent raisonnablement de penser que le montant budgété pourra être atteint.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	TOTAL DES CHARGES	29'602'400.00		27'348'800.00		25'082'343.07	
30	AUTORITES ET PERSONNEL	24'864'600.00		23'013'300.00		21'182'968.55	
300	Autorités et Conseil	34'000.00		35'000.00		28'825.00	
301	Personnel adm. et exploitation	19'008'500.00		17'088'400.00		16'164'763.40	
303	Assurances sociales	1'771'200.00		1'599'200.00		1'483'064.85	
304	Caisse de pensions et de prévoyance	2'463'200.00		2'794'800.00		2'466'455.25	
305	Assurance maladie & accidents	696'500.00		491'800.00		308'483.65	
306	Indemnités et remboursements de frais	30'600.00		70'100.00		45'003.20	
309	Autres charges du personnel	860'600.00		934'000.00		686'373.20	
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	4'179'500.00		3'831'500.00		3'563'702.07	
310	Imprimés et fournitures de bureau	103'500.00		115'300.00		93'753.77	
311	Achat mobilier, matériel, machines, véhicules	749'500.00		613'100.00		594'167.44	
312	Achats d'énergie et de combustibles	101'500.00		105'200.00		97'111.25	
313	Autres fournitures et marchandises	43'500.00		40'000.00		20'915.15	
314	Entretien immeubles et signalisation	93'500.00		53'600.00		64'447.04	
315	Entretien objets mobiliers et inst. techniques	657'400.00		622'200.00		589'499.27	
316	Loyers et leasings	970'300.00		948'300.00		932'718.14	
317	Réceptions et manifestations	50'000.00		48'800.00		33'654.64	
318	Honoraires et prestations de service	1'379'900.00		1'249'100.00		1'117'444.48	
319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	30'400.00		35'900.00		19'990.89	
32	INTERETS PASSIFS	41'000.00		30'300.00		28'340.90	
322	Intérêts des dettes à moyen et long terme	41'000.00		30'300.00		28'340.90	
33	AMORTISSEMENTS + DEFALCATIONS	462'300.00		419'700.00		258'258.00	
330	Amortissements + Défalcatiions	43'200.00		43'000.00		26'988.25	
331	Amortissements	419'100.00		376'700.00		231'269.75	

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
35 351	REMBT A COLLECTIVITES PUBLIQUES Remboursement, part. charges cantonales	11'000.00 11'000.00		10'000.00 10'000.00		11'184.00 11'184.00	
36 365	AIDES ET SUBVENTIONS Aides, subventions à des institutions privées	1'000.00 1'000.00		1'000.00 1'000.00		161.00 161.00	
38 380	ATTRIB. AUX FINANCEMENTS SPECIAUX Attrib. aux fonds de réserve & de renouvel.	43'000.00 43'000.00		43'000.00 43'000.00		37'728.55 37'728.55	

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TOTAL DES REVENUS		29'602'400.00		27'348'800.00		25'082'343.07
42	REVENUS DU PATRIMOINE		610'400.00		610'400.00		633'523.50
422	Revenus capitaux patrimoine financier		400.00		400.00		88.50
423	Revenus immeubles patrimoine financier		60'000.00		60'000.00		60'762.00
427	Revenus horodateurs et parcage		550'000.00		550'000.00		572'673.00
43	TAXES, EMOLUMENTS, VENTES		7'489'700.00		7'187'100.00		6'459'475.01
431	Emoluments		274'000.00		262'000.00		263'588.00
435	Ventes et prestations service		1'199'200.00		915'100.00		913'464.90
436	Remboursement de tiers		407'500.00		401'000.00		235'602.23
437	Amendes		5'600'000.00		5'600'000.00		4'967'772.61
439	Autres recettes		9'000.00		9'000.00		79'047.27
44	PARTS A DES RECETTES CANTONALES		10'000.00		10'000.00		10'556.65
441	Part à des recettes cantonales		10'000.00		10'000.00		10'556.65
45	PART. & REMB. COLLECT. PUBLIQUES		21'449'300.00		19'498'300.00		17'938'696.66
452	Participations de communes		21'449'300.00		19'498'300.00		17'938'696.66
46	AUTRES PRESTATIONS & SUBVENTIONS						13'103.00
465	Participations et subventions de tiers						13'103.00
48	PRELEVEMENTS S/FONDS SPECIAUX		43'000.00		43'000.00		26'988.25
480	Prélèvement sur fonds réserve & renouvel.		43'000.00		43'000.00		26'988.25

SUIVI DES FONDS DE RESERVE

Compte Désignation	Solde au 01.01.2024	Mouvements prévus en 2024		Solde estimé au 31.12.2024	Mouvements budgétés en 2025		Solde estimé au 31.12.2025
		Attribution	Prélèvement		Attribution	Prélèvement	
928 FONDS DE RESERVE	43'013.24	43'000.00	43'000.00	43'013.24	43'000.00	43'000.00	43'013.24
9282 Fonds de réserve	43'013.24	43'000.00	43'000.00	43'013.24	43'000.00	43'000.00	43'013.24
9282.01 Débiteurs douteux	43'013.24	43'000.00	43'000.00	43'013.24	43'000.00	43'000.00	43'013.24

TABLEAU DES ETP (DO)

Service et divisions	TOTAL	Policiers	ASP	Civils
SERVICE EM	17.80	7.00	0.00	10.80
6000 Commandement	4.60	3.00	0.00	1.60
6000 Ressources humaines	3.40	0.00	0.00	3.40
6000 Finances	1.00	1.00	0.00	0.00
6000 Formation	1.00	1.00	0.00	0.00
6000 Développement et exploitation	3.80	2.00	0.00	1.80
6000 Apprenti-e-s / MPC	4.00	0.00	0.00	4.00
POLICE SECOURS	76.00	76.00	0.00	0.00
6100 Chef et sous-chef de division	2.00	2.00	0.00	0.00
6100 Bureau planificateurs / correcteurs	2.00	2.00	0.00	0.00
6100 Unité d'intervention	66.00	66.00	0.00	0.00
6100 Policiers en formation (PEF) *	6.00	6.00	0.00	0.00
POLICE PROXIMITE	48.00	27.00	14.00	7.00
6100 Chef et sous-chef de division	2.00	2.00	0.00	0.00
6100 Unités territoriales	30.00	16.00	11.00	3.00
6100 Unité trafic	12.00	5.00	3.00	4.00
6100 Unité prévention	4.00	4.00	0.00	0.00
POLICE ADMINISTRATIVE	19.60	1.00	0.00	18.60
6050 Chef de division	1.00	1.00	0.00	0.00
6050 Chancellerie	6.30	0.00	0.00	6.30
6050 Commission de police (et sous-chef de division)	5.00	0.00	0.00	5.00
6050 Police du commerce	7.30	0.00	0.00	7.30
ACADEMIE DE POLICE	9.00	9.00	0.00	0.00
6100 Aspirants de police *	6.00	6.00	0.00	0.00
6100 Instructeur AP	3.00	3.00	0.00	0.00
TOTAL	170.40	120.00	14.00	36.40

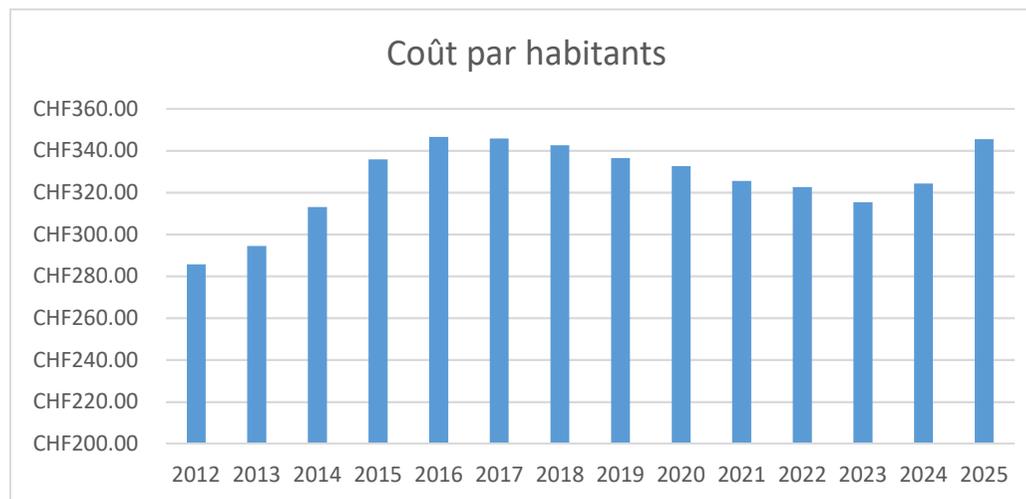
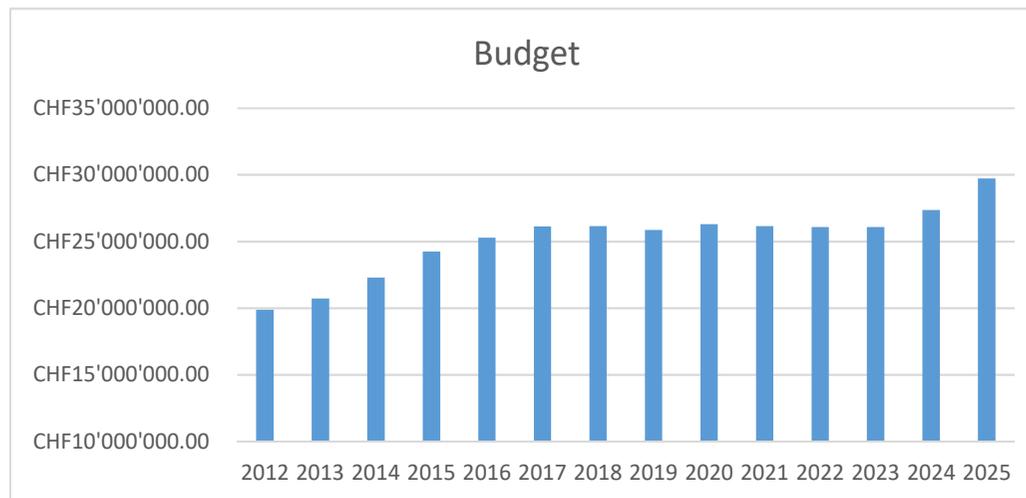
* nombre d'ETP variable en fonction du turnover, 6 étant la moyenne des dernières années

TABLEAU DES ETP POUR LE BUDGET 2025

Service et divisions	TOTAL	Policiers	ASP	Civils
SERVICE EM	17.60	7.00	0.00	10.60
6000 Commandement	4.40	3.00	0.00	1.40
6000 Ressources humaines	3.40	0.00	0.00	3.40
6000 Finances	1.00	1.00	0.00	0.00
6000 Formation	1.00	1.00	0.00	0.00
6000 Développement et exploitation	3.80	2.00	0.00	1.80
6000 Apprenti-e-s / MPC	4.00	0.00	0.00	4.00
POLICE SECOURS	74.00	74.00	0.00	0.00
6100 Chef et sous-chef de division	2.00	2.00	0.00	0.00
6100 Bureau planificateurs / correcteurs	2.00	2.00	0.00	0.00
6100 Unité d'intervention	61.00	61.00	0.00	0.00
6100 Policiers en formation (PEF) *	9.00	9.00	0.00	0.00
POLICE PROXIMITE	47.10	26.90	14.00	6.20
6100 Chef et sous-chef de division	1.90	1.90	0.00	0.00
6100 Unités territoriales	29.20	16.00	11.00	2.20
6100 Unité trafic	12.00	5.00	3.00	4.00
6100 Unité prévention	4.00	4.00	0.00	0.00
POLICE ADMINISTRATIVE	19.10	0.90	0.00	18.20
6050 Chef de division	0.90	0.90	0.00	0.00
6050 Chancellerie	6.10	0.00	0.00	6.10
6050 Commission de police (et sous-chef de division)	4.80	0.00	0.00	4.80
6050 Police du commerce	7.30	0.00	0.00	7.30
ACADEMIE DE POLICE	9.00	9.00	0.00	0.00
6100 Aspirants de police *	6.00	6.00	0.00	0.00
6100 Instructeur AP	3.00	3.00	0.00	0.00
TOTAL	166.80	117.80	14.00	35.00

* nombre d'ETP variable en fonction du turnover, 6 étant la moyenne des dernières années

BUDGET VS COÛT PAR HABITANT



CALCUL DE LA CLE DE REPARTITION FINANCIERE POUR LE BUDGET 2025

Commune	Bussigny	Chavannes	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste-Croix	Totaux
Point d'impôt net 2023	288'264	262'629	352'579	495'202	481'409	830'663	193'851	36'580	2'941'177
Point d'impôt net en %	9.801 %	8.929 %	11.988 %	16.837 %	16.368 %	28.243 %	6.591 %	1.244 %	100.000 %
Habitants 2023	10'645	9'337	9'327	13'334	12'439	21'466	5'138	980	82'666
Population en %	12.877 %	11.295 %	11.283 %	16.130 %	15.047 %	25.967 %	6.215 %	1.185 %	100.000 %
Interventions 2023	2'034	1'136	2'143	1'957	3'251	4'862	712	192	16'287
Interventions en %	12.488 %	6.975 %	13.158 %	12.016 %	19.961 %	29.852 %	4.372 %	1.179 %	100.000 %
Moyenne 1 1(2x) 1	12.011 %	9.623 %	11.928 %	15.278 %	16.606 %	27.507 %	5.848 %	1.198 %	
Moyenne 0 1(2x) 1 sans le point d'impôt	12.748 %	9.855 %	11.908 %	14.759 %	16.685 %	27.262 %	5.601 %	1.183 %	
Minimas	12.011 %	9.623 %	11.908 %	14.759 %	16.606 %	27.262 %	5.601 %	1.183 %	98.953 %
Moyenne optimale	12.138 %	9.725 %	12.034 %	14.915 %	16.782 %	27.551 %	5.660 %	1.196 %	100.000 %
Contribution par commune (en CHF)	2'603'527	2'086'019	2'581'161	3'199'111	3'599'527	5'909'421	1'214'042	256'492	21'449'300